

Municipalité de Sainte- Geneviève-de-Berthier

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, QUE :

Lors de la séance ordinaire tenue le 6 février 2024, le conseil municipal a adopté par résolution le projet de règlement numéro 701-2024 modifiant le règlement numéro 266 permettant les dérogations mineures aux règlements de zonage et de lotissement, dont l'effet est d'ajouter les dispositions prévues par la Loi lorsque la dérogation vise un lieu où l'occupation du sol est soumise à des contraintes particulières pour des raisons de sécurité ou de santé publique, de protection de l'environnement ou de bien-être général.

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 5 mars 2024 à 19h30 au bureau de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier situé au 400, rang de la Rivière Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, JOK 1A0.

Au cours de cette assemblée, le projet de règlement sera expliqué, de même que les conséquences de son adoption. Les personnes et organismes qui le désirent pourront s'exprimer.

Le projet de règlement est disponible pour consultation du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 12h45 à 16h00 et le vendredi de 8h30 à 12h00 au bureau de la Municipalité de Sainte-Geneviève-de-Berthier situé au 400, rang de la Rivière Bayonne Sud, Sainte-Geneviève-de-Berthier, JOK 1A0.

DONNÉ à Sainte-Geneviève-de-Berthier, ce 14^e jour du mois de février 2024.

Hélène Plourde

Directrice générale et greffière-trésorière